

Communiqué de presse

Paris, le 8 janvier 2026

Publié à 18h00 CET

Verallia prend acte de la décision de l'Autorité italienne de la concurrence confirmant la conformité totale du Groupe aux règles de concurrence

Verallia annonce que l'Autorità Garante della Concorrenza e del Mercato (AGCM) a décidé de **clôre sans suite** l'instruction ouverte en 2023 concernant plusieurs producteurs de verre, dont Verallia Italia, relative aux hausses de prix intervenues depuis 2022 dans le secteur des bouteilles en verre pour le vin. **Aucune infraction n'a été constatée.**

Cette décision confirme que les augmentations de prix observées en 2022 reflétaient **une conjoncture exceptionnelle des coûts** (énergie et matières premières) et **une forte demande**, et non un comportement coordonné entre acteurs.

Verallia réaffirme son engagement à maintenir **des politiques commerciales indépendantes**, centrées sur **la qualité, la sécurité d'approvisionnement et la création de valeur pour ses clients.**

À propos de Verallia

Chez Verallia, notre raison d'être est de réimaginer le verre pour construire un avenir durable. Nous voulons redéfinir la façon dont le verre est produit, réutilisé et recyclé, pour en faire le matériau d'emballage le plus durable au monde. Nous faisons cause commune avec nos clients, nos fournisseurs et d'autres partenaires tout au long de notre chaîne de valeur pour développer de nouvelles solutions saines et durables pour tous.

Avec près de 11 000 collaborateurs et 35 usines verrières dans 12 pays, nous sommes le leader européen et le troisième producteur mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires et offrons des solutions innovantes, personnalisées et respectueuses de l'environnement à plus de 10 000 entreprises dans le monde. Verallia produit plus de 16 milliards de bouteilles et pots en verre et a réalisé 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024.

La stratégie RSE de Verallia a été récompensée par la médaille Platinum Ecovadis, ce qui place le Groupe dans le Top 1 % des entreprises évaluées. En septembre 2025, la SBTi valide officiellement l'objectif long-terme Net Zero 2040 de Verallia selon son Net-Zero Standard. Verallia s'engage à réduire de 90 % ses émissions de CO₂ des scopes 1 et 2 d'ici 2040, par rapport à 2019, et à compenser les 10 % résiduels. De même, d'ici 2050, Verallia vise une réduction de 90 % de ses émissions de scope 3, avec compensation des 10 % restants. Cet objectif Net Zero est aligné à la trajectoire de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C fixé par l'Accord de Paris.

Verallia est coté sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker : VRLA – ISIN : FR0013447729) et figure dans les indices suivants : CAC SBT 1.5°, SBF 120, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et CAC All-Tradable.

Contact presseCamille Briquet | verallia@comfluence.fr | +33 (0)6 14 24 63 43**Contacts relations investisseurs**David Placet | david.placet@verallia.comRaphaël Rolland | raphael.rolland@verallia.com